CILB -ITTECOP -FRB

Infrastructures linéaires de transport, biodiversités et paysages Appel 2014

Revue systématique

(Synthèse des faits avérés)

<u>3 Juin 10h-12h30 à l'ISCC</u>: Réunion d'accompagnement à la préparation des préprojets à l'ISCC (CNRS) 20 Rue Berbier du Mets, 75013 Paris (Metro Gobelins), inscription obligatoire (voir à l'intérieur).

24 Juin : date limite de dépôt de pré-projets

09 septembre 2014 au plus tard (12H00): Date limite de dépôt des projets complets

Page dédiée :

http://ittecop.fr/index.php/recherches/les-apr/116-appel-revue-sys

Formulaire d'inscription à la journée d'aide à la soumission des pré-projets http://ittecop.fr/index.php/recherches/les-apr/115-journee-d-echanges-du-3-juin-2014

Sommaire

Préambule	3
Partenaires de l'appel	3
Un objectif partagé : des connaissances en appui aux politiques publiques et à l'action opérationnelle	4
Une revue systématique sur la continuité écologique et les infrastructures linéaires	5
Quels thèmes, quelles questions pour cette revue ?	6
Ressources pour la revue systématique	8
Ressources humaines	8
Ressources bibliographiques	9
Méthodologie des revues systématiques	9
Aide au montage de la candidature, ateliers de formation	10
Publications & valorisation :	10
Eléments constitutifs du dossier de candidature	10
Modalités de soumission des projets	11
Calendrier	11
Modalités de soumission et pièces à fournir	12
Soumission d'un pré-projet	12
Soumission du projet complet	12
Critères d'évaluation	15
Critères spécifiques	15
Décision finale par le conseil d'orientation	15
Contractualisation	16
Valorisation par le programme ITTECOP	16
Liste des documents annexes au présent appel	16
Contacts	16

Préambule

Initié par la rencontre entre les membres du Club infrastructures linéaires et biodiversité (CILB), le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), l'appel à projets 2014 du programme de recherche ITTECOP (Infrastructures de Transports Terrestres, écosystèmes et paysages) a été l'occasion d'affirmer l'importance de la complémentarité entre recherche et action sur le rôle des infrastructures linéaires de transport et d'énergie dans leurs relations à la biodiversité.

Dans l'optique d'améliorer les connaissances sur les relations entre la biodiversité et les infrastructures linéaires de transport ainsi que leurs emprises (que nous nommerons *ILTe* dans la suite du texte), cet appel a porté sur 3 types de projets : projets de recherche classiques (pluri-annuels), projets de recherche innovants (un an) et un projet de revue systématique (ou synthèse des faits avérés, traduction québecoise de *systematic review*).

Cet appel spécifique au projet de revue systématique a pour objectif d'encourager la transmission, vers les acteurs opérationnels, des connaissances recueillies ou développées lors de recherches et présentées sous une forme synthétique, compréhensible de tous et robuste face aux critiques possibles. Il s'agit bien d'aider à la décision en apportant un bilan de ce qui est connu, avec plus ou moins de certitude et de confiance, cette dernière en reposant plus sur le nom d'un ou plusieurs experts mais sur la méthode mise en œuvre pour définir le niveau de confiance dans ce qui est transmis.

Partenaires de l'appel

Le CILB est une association informelle, constituée des membres ayant signé la charte constitutive de juin 2011. Ses objectifs sont de renforcer les engagements de ses membres en faveur de la biodiversité, et de constituer un groupe de référence vis-à-vis des partenaires extérieurs.

La démarche engagée par les membres du CILB vise à approfondir l'engagement commun d'entreprises indépendantes en faveur de la biodiversité tant lors de la construction de nouveaux ouvrages que pour l'exploitation des réseaux existants. C'est ainsi que plusieurs de ses membres ont adhéré à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Parmi ceux-ci RFF, VNF, RTE, GRTgaz, TIGF et ERDF ont souhaité mobiliser leurs moyens pour le présent appel.

ITTECOP est un programme incitatif de recherche conduit depuis 2008 par le MEDDE, en coordination avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie). Il a été créé en 2008, dans le cadre de la première stratégie nationale pour la biodiversité, en association étroite avec le Predit 4 (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres). ITTECOP a ainsi contribué, avec trois appels à propositions de recherche (2008, 2009 et 2012), aux travaux du groupe opérationnel *Energie et environnement*. Le programme est donc issu d'une réflexion déjà ancienne sur l'intégration des questions relatives aux écosystèmes et aux paysages lors de l'élaboration et de la réalisation de projets d'infrastructures. Il aborde les infrastructures de transport terrestre

dans leur diversité, qu'elles soient fluviales, ferrées ou routières ainsi que leurs interfaces avec les territoires : gares, ports ou aéroports. Il a aussi élargi son champ d'action aux infrastructures linéaires de transport d'énergie. Les effets des ILTe sont analysés, selon leurs échelles, sous quatre angles complémentaires : écologiques, sociaux, économiques et patrimoniaux.

Depuis sa création, le programme ITTECOP est mené avec l'ambition de contribuer à l'émergence et à la pérennisation d'une communauté de recherche permettant d'anticiper les futurs besoins d'appui à la décision publique dans la recherche sur les relations entre les infrastructures, la biodiversité et les paysages. Dans ce cadre, le présent appel entend contribuer au rapprochement d'axes partagés avec d'autres programmes pour lesquels des valorisations ou participations croisées existent déjà ou peuvent être créées.

La FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) est une fondation interface science-politique-société, point de convergence entre les différents acteurs scientifiques et opérationnels travaillant sur le thème de la biodiversité. Elle a été créée en 2008, à l'initiative des ministères de la Recherche et de l'Ecologie, par huit institutions publiques de recherche (BRGM, CIRAD, CNRS, IFREMER, INRA, IRD, IRSTEA, MNHN) afin d'en promouvoir les activités et les résultats, au niveau national et international. Susciter l'innovation, promouvoir des projets scientifiques en lien avec la société et coordonner études, synthèses et expertises reposant sur des groupes d'experts scientifiques et techniques mais aussi sur les connaissances et besoins issus de la société civile sont autant d'actions au cœur de son dispositif. À ce jour, plus de 110 structures, associations, entreprises, gestionnaires ou collectivités, ont rejoint la FRB, autour d'un but : relever les défis scientifiques de la biodiversité.

Un objectif partagé : des connaissances en appui aux politiques publiques et à l'action opérationnelle

Le CILB, le MEDDE et la FRB ont décidé de lancer conjointement un appel à projets dans le cadre du programme ITTECOP. Les besoins des différents opérateurs d'infrastructures de transport terrestre et de transport d'énergie composant les membres participants du CILB se sont cristallisés sur un besoin partagé : améliorer les relations entre infrastructures et biodiversité, en lien avec la mise en œuvre de la trame verte et bleue. Soumis à des exigences juridiques, environnementales comme sociales croissantes sur ce sujet, les opérateurs d'infrastructures ont souhaité conjuguer leurs énergies à celles du MEDDE et de la FRB afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs méthodes de travail au quotidien.

En effet, trois constats peuvent être faits :

- 1) La biodiversité connaît une situation inédite de crise, dont les conséquences s'inscrivent dans tous les paysages et qui influence de plus en plus les conditions de programmation et d'élaboration des ILTe, en plus des pressions économiques ou politiques ;
- 2) les espaces concernés sont de plus en plus étendus et réticulés, reliés entre eux par des « corridors » et s'inscrivent dans la durée. Il ne s'agit plus de conserver un état, mais de gérer des processus pour faire évoluer la gestion des emprises, voire leur donner de nouvelles fonctionnalités, notamment en termes de corridors écologiques ;

3) un nouveau contexte économique (difficultés budgétaires des Etats) et environnemental (transition énergétique et écologique) amène à appréhender différemment la réalisation et/ou la gestion de nouvelles ILTe dans le cadre de l'action publique.

Une revue systématique sur la continuité écologique et les infrastructures linéaires

Pour prendre des décisions « en toute connaissance de cause », encore faut-il pouvoir faire un bilan objectif de ce que l'on sait sur un sujet donné, et quelle confiance on accorde aux résultats fournis pour les appliquer concrètement sur un ou plusieurs sites (gestion) ou en faire une loi ou un texte de référence (directive, recommandations, cahier des charges...). Souvent, il est fait appel à quelques experts qui donnent leur avis. Cependant, en cas de conflit, de controverse, la partie adverse arrive aussi avec son panel d'expert et ses arguments. Il s'ensuit rapidement une bataille d'experts, une perte de temps et de ressources considérables, une confusion de tous et, en fin de compte, une très mauvaise image des experts et de la science en général, soit disant incapable d'apporter des réponses à des problèmes concrets.

Pourtant, les publications scientifiques ne manquent pas et très souvent, la connaissance sur le sujet existe. Mais elle est disparate, disséminée dans de nombreux journaux, revues, sans compter la littérature grise, non référencée et souvent difficile d'accès car peu visible. Les synthèses de connaissances ne sont pas nouvelles, mais la méthodologie employée par les revues systématique permet de se prémunir d'un certain nombre de critiques et d'apporter à l'utilisateur des éléments lui permettant d'évaluer le risque pris en se reposant sur les résultats fournis. Le Giec et l'Ipbes font aujourd'hui des évaluations de connaissances qui vont dans le même sens.

L'idée d'une revue systématique est donc de faire un « bilan critique et objectif » de l'existant pour répondre à un besoin d'information.

Bilan des connaissances scientifiques bien entendu, puisqu'on peut en attendre objectivité et précision des résultats, mais aussi de la littérature grise qui peut contenir des résultats non publiés et néanmoins de grande valeur. Enfin, des consultations d'experts sont menées tout au long du processus (*open consultation*) afin de bénéficier de leurs avis critiques.

La méthode employée pour une revue systématique diffère de celle d'un état de l'art ou d'une synthèse traditionnels en plusieurs points : ambition de collecter l'ensemble des connaissances publiées ou tout au moins, d'estimer la proportion de parutions collectées/encore manquantes, transparence maximale de la méthode, publication avec revue par les pairs et évaluation de la méthode et des choix méthodologiques avant que la revue ne soit mise en route, évaluation critique des documents examinés sur la base de critères explicites, méta-analyses si possible, publication de la revue et de l'ensemble de ses annexes et données sous une forme *open-access*. Enfin, la revue systématique bénéficie d'un réseau d'experts mais aussi d'une « labellisation » de sa qualité par la Collaboration for Environmental Evidence basée à Bangor, Pays de Galles.

Sachant qu'il existe dans le domaine de la gestion des infrastructures linéaires une importante bibliographie, dont une grande partie a déjà été identifiée par des travaux

précédents, et que le programme ITTECOP fédère déjà une large communauté d'experts sur les ILTe, il nous a semblé que ce socle déjà bien constitué créait un paysage tout à fait favorable à ce type de projet, renforcé par les besoins de connaissances exprimés par le CILB.

Quels thèmes, quelles questions pour cette revue?

Le principe de base est de partir de questions pertinentes pour le CILB, relatives à la gestion des infrastructures et en particulier des milieux dans lesquels elles s'inscrivent, en identifiant une série de questions clés structurées selon des éléments dits « PICO » (voir ci-dessous).

Le thème de la revue systématique doit s'insérer très logiquement dans celui de l'appel à projet CILB-ITTECOP-FRB 2014, à savoir « comment les ILTe peuvent-elles contribuer à la continuité écologique et à la trame verte et bleue ? »

La question qui devra être adressée pour une évaluation de l'état et de la qualité des connaissances devra porter sur les relations entre ILTe et biodiversité. Les ILTe qui attireront particulièrement l'attention sont : les voies ferrées et navigables, les réseaux électriques et de gaz. Le réseau routier et autoroutier national pourra être pris en compte mais ne devra en aucun cas constituer la seule cible de la question ou de l'analyse.

Afin d'aider les candidats potentiels à poser une problématique, voire une question « éligible pour une revues systématique », dont la pertinence semble forte pour le CILB et la thématique de la continuité écologique et des infrastructures linéaires, un échange a eu lieu avec l'UICN sur la base de leur étude en cours de finalisation sur ce même thème. Cette étude repose sur des entretiens avec les membres du CILB et autres parties prenantes, ainsi qu'un examen de la littérature grise.

Comme le mentionne l'UICN, « la question ne porte plus sur l'utilité de le faire (préserver la biodiversité, les fonctionnalités...) mais sur comment faire et à quel prix ». Ceci souligne donc l'intérêt, entre autres, d'évaluer l'efficacité des mesures (prévention, réduction, aménagements, pratiques) et se demander surtout si elles ont été évaluées par des méthodes scientifiques ayant donné lieu à des publications qui pourraient ici être compilées selon la méthode des revues systématiques. Ce projet vise donc à se reposer sur l'existant, mettre à jour les états de l'art qui ont été faits précédemment, examiner de plus près certains points encore conflictuels ou controversés, et réexaminer de manière critique les résultats des études en vue d'une synthèse robuste.

A partir des éléments recueillis par l'UICN, nous essayons de proposer ici plusieurs pistes de réflexion et de synthèses possibles pour cet appel à projet. Cette liste ne se veut pas exhaustive, et les candidats peuvent proposer une thématique/question leur paraissant plus pertinente. Il est fondamental de vérifier, toutefois, qu'il existe déjà des publications scientifiques ayant clairement posé cette question, de préférence de manière expérimentale, afin que la revue systématique repose sur un noyau central de publications pertinentes.

Des pistes de questions possibles pour cet appel sont proposées sous la forme des questions suivantes :

- La distance et/ou l'intersection ou jumelage de plusieurs ILTe ont-elles des conséquences avérées sur la biodiversité et la continuité écologique au niveau de leurs emprises et alentours?
- Quelle certitude avons-nous que la présence d'infrastructures linéaires de transport et la gestion de leurs emprises affecte la survie et la mobilité (déplacement, locomotion, dispersion) des animaux (hors traversée des infrastructures)? la dispersion des pollens ou autres moyens de reproduction des plantes?
- Quels sont les faits démontrant que la présence d'infrastructures linéaires de transport et la gestion de leurs emprises peut créer des habitats favorables à la survie, la reproduction et la dispersion de certaines espèces plutôt que d'autres (ex : thermophiles, rudérales...)?
- Peut-on considérer les dépendances vertes (emprises, espaces techniques, zones de stockage..) des ILTe comme des supports privilégiées de déplacement pour les espèces ?
- L'impact des ILTe sur la continuité écologique est-il plus fort lorsque la fragmentation crée un contraste avec les habitats environnants ? lorsque ces derniers sont plus ou moins homogènes ?
- La largeur des emprises des ILTe joue-t-elle sur la continuité écologique ?
- Quelles sont les pratiques de gestion des ILTe qui favorisent la survie, la reproduction et la dispersion des espèces (locales, indigènes) ?
- Quels évidence y-a-t-il du rôle des emprises des ILTe en tant que zones refuges/zone source pour des auxiliaires des cultures? et/ ou pour quelle biodiversité plus généralement?
- Les emprises des ILTe peuvent-elles favoriser la propagation de maladies ou vecteurs pathogènes ?
- Quelles sont les configurations des ILTe qui favorisent les déplacements des espèces le long des ILTe ?
- Dans quelles conditions la biodiversité peut-elle être au moins aussi riche sur les emprises ILTe que dans les milieux alentours ?
- Quelles sont les pratiques d'entretien des emprises qui favorisent la biodiversité locale (survie, reproduction, dispersion)
- Quels aménagements des ILTe en milieu urbain favorisent la biodiversité (locale, indigène), et les services ecosystémiques ?

Plus généralement, une question éligible pour une revue systématique cherchera à mentionner les éléments, suivants, dit « éléments PICO » auquel on peut rajouter un élément descriptif du Contexte

- Population : il s'agit du sujet de l'étude, d'individus ou de fragments d'emprise. C'est l'objet de l'attention des décideurs et des chercheurs, et l'unité statistique de projets de recherche (exemple : grenouillles, grains de pollen, parcelles de terrain, sites, infrastructure, voire méthode)
- Intervention ou Exposition : c'est l'action ou le contexte qui provoque le changement. Ce peut être la présence de l'infrastructure, ses caractéristiques, une conjugaison d'ILTE, une action de gestion ou de conservation ou d'entretien
- Comparateurs: à quoi compare-t-on l'intervention ou l'exposition? a une autre forme d'intervention/exposition? (exemple, emprises à gestion intensive vs emprise sans gestion, ou différents types de gestion ou pas de gestion du tout) Va-t-on aussi vouloir comparer différents sous éléments de la population (exemple: mâles vs femelles, terrestres vs aériens, locales vs exotiques)
- Observations : que mesure-t-on pour répondre à la question ? (par exemple : mortalité, direction de déplacement, richesse spécifique, abondance...) Quelles sont les conséquences attendues de l'intervention/exposition (augmentation, diminution, disparition...)
- Contexte : en général on précise par cela les limites de l'étude... (exemple : zone tempérée, toute infrastructure sauf les routes...)

Un travail de revue systématique donne lieu à au moins deux publications scientifiques (protocole et puis synthèse) publiables dans un journal à comité de lecture. La synthèse constituera le rapport à rendre au Conseil Scientifique pour évaluation. En fonction des résultats obtenus, des documents de valorisation très courts destinés aux décideurs et aux gestionnaires seront rédigés sous formes de synthèses ou notes brèves, et la publication du protocole et de la synthèse n'empêche en aucune manière de publier des articles scientifiques classiques si les résultats (en particulier en cas de méta-analyses) le permettent.

Ressources pour la revue systématique

Un seul Etat de l'art -synthèse des faits avérés sera retenu dans le cadre du présent appel. Le budget de cette synthèse ne pourra excéder 100 K€ TTC (auquel s'ajoute 1 mois ETP de B. Livoreil pour l'assistance technique et scientifique) et ce travail ne pourra durer plus de 14 mois.

Ressources humaines

L'appel à projet prévoit l'embauche d'un chargé de mission (1 ETP temps plein 14 mois) nécessaire pour conduire la revue systématique, et il sera nécessaire qu'il s'entoure d'une équipe (« review team », COPIL) et qu'il travaille en étroite collaboration avec le CILB,

ITTECOP et la FRB. Ceci sera expliqué en temps et en heure (voir Atelier) ou en contactant B. Livoreil. Les membres de l'équipe de la « review team » peuvent être des partenaires du projet (consortium), mais cela n'est pas limité aux partenaires.

Le chargé de mission pourra être étranger mais le laboratoire ou la structure d'accueil sera obligatoirement en France. Un chargé de mission déjà expérimenté dans la conduite des revues systématique serait un atout non négligeable, mais non obligatoire.

A la FRB, B. Livoreil a été formée aux revues systématiques et fait partie de la Collaboration for Environmental Evidence (CEE) dont elle est une formatrice agrée. Elle fait aussi partie des éditeurs du journal *Environmental Evidence Journal* qui est spécialisé dans la publication (à comité de lecture) des revues systématiques et de leur protocole. Elle peut donc accompagner à la fois le montage des dossiers de candidature mais aussi l'équipe qui conduira la synthèse tout au long du processus sous la forme d'un mentorat (1 mois ETP déjà prévu par le projet, en sus du financement mentionné ci-dessus), en facilitant aussi l'accès aux experts de cette approche, comme elle l'a fait dans le passé auprès d'une quarantaine d'équipes.

Ressources bibliographiques

Il est très vivement recommandé que le laboratoire ou la structure d'accueil possède un accès aux moteurs de recherche bibliographique (ex : Web of Knowledge, Science direct, CAB Abstract, etc.) ainsi qu'à un grand nombre de revues scientifiques (obtention des PDF des articles), ou soit associé avec une ou plusieurs structures permettant ces accès.

Des états de l'art et état des réflexions existent déjà (ITTECOP¹, IUCN, à paraître). Il s'agira d'en prendre compte, au moins comme source importante de bibliographie, mais aussi, si cela semble pertinent, pour en évaluer les conclusions et les intégrer dans la revue systématique.

Bénéficiant de l'existence du réseau des acteurs du programme ITTECOP, scientifiques, membres du Conseil d'Orientation, et bien sûr du CILB lui –même, l'accès à la littérature pourra aussi se faire en consultant ces réseaux, y compris les équipes engagées dans la conduite des projets de l'appel 2014 (CILB-ITTECOP-FRB) ou des appels antérieurs.

Méthodologie des revues systématiques

Une revue systématique fait appel à une méthode très standardisée et précise, composée d'une série d'étapes incontournables, permettant de minimiser les risques de biais, de parti pris, de pression sur les conclusions et de répondre de manière anticipée à un certain nombre de critiques. Cette méthode est disponible au travers de deux documents : les directives pour la conduite d'une revue systématique pour la gestion environnementale, et les consignes aux auteurs détaillant les attentes concernant le contenu du protocole et de la revue finale.

Directives, en anglais : http://www.environmentalevidence.org/Authors.html#Guidelines Consignes aux auteurs : http://www.environmentalevidence.org/Instructionsforauthors.html

¹www.ittecop.fr/index.php/presentation/lagenese-2

Aide au montage de la candidature, ateliers de formation

B. Livoreil mène régulièrement des ateliers d'initiation aux revues systématiques. L'un d'entre eux sera organisé dans les mois à venir (Juin Juillet) en concertation avec les candidats, dans le cadre spécifique de cet appel, afin de préparer au mieux ce type de projets. (inscriptions obligatoires sur http://ittecop.fr/index.php/recherches/les-apr/116-appel-revue-sys ou en contactant B. Livoreil ; le lien d'inscription sera affiché ultérieurement)

B. Livoreil est à la disposition de tous les candidats (nota : absence pour mission à l'étranger du 21 au 28 juin) pour les aider à monter leur pré-projet puis le projet complet. Ceci permet de s'assurer que les dossiers déposés auront le meilleur niveau possible et présenteront les meilleures garanties de succès. A cette fin, des échanges par téléphone/mail, des allers-retours sur des pré-projets et projets complets sont possibles selon les besoins des candidats. Un dossier de candidature qui utiliserait la structure du « protocole » d'une revue systématique et en renseignerait le plus d'éléments possible bénéficierait d'un atout certain au regard de l'allocation de la subvention pour ce projet (voir section précédente, Directives et Consignes aux auteurs, et Modalités de soumission).

Publications & valorisation:

La conduite d'une revue systématique pour la gestion et la décision environnementales se doit de suivre les directives fournies par la *Collaboration for Environmental Evidence*, au travers des documents cités plus bas, afin d'être reconnue comme telle. Une revue systématique donne lieu à deux publications scientifiques typiques de cette méthode (protocole + rapport final), ainsi qu'à de possibles articles scientifiques classiques et des documents de valorisation et de vulgarisation (par exemple des « policy briefs » ou des « practitioner briefs »).

Liens utiles:

www.cochrane.org (médical, source originelle)
www.environmentalevidence.org
www.environmentalevidencejournal.org (journal *open-access* à comité de lecture)

Eléments constitutifs du dossier de candidature

Les candidatures peuvent être déposées soit par un unique laboratoire scientifique, soit par un consortium, de préférence multidisciplinaire, pouvant rassembler sciences écologiques et sciences sociales en particulier, mais aussi des paysagistes, des géographes, des économistes et gestionnaires de l'environnement ou des entreprises et bureaux d'étude, des praticiens des techniques d'entretien des infrastructures, etc.

Le pilote du projet retenu disposera des qualités suivantes :

- expérience dans la conduite de revue systématique ou participation à des expertises scientifiques collective (ESCo) (souhaitable mais non obligatoire) ;
- connaissance de la gestion de projet
- accès aux moteurs de recherche bibliographiques pertinents, abonnements aux revues pertinentes ou accès aux PDF à peu de frais ;
- expérience dans la thématique abordée ;
- connaissance des méta-analyses (facultatif).

L'incitation à ce que le chargé de mission en charge de coordonner la revue systématique soit accueilli au sein d'un laboratoire de recherche vise à lui assurer le meilleur accès possible aux moteurs de recherche et publications (PDF) scientifiques. Toutefois, des alternatives sont possibles au travers de collaborations, en quel cas elles devront être explicitées.

Dans tous les cas, un COPIL ou « review team » devra être constitué afin d'apporter au chargé de mission l'accès à un réseau de compétences et d'expériences nécessaires au bon déroulement de la mission. Nous recommandons la présence de personnes ayant les compétences suivantes:

- Experts sur le sujet abordé, parties prenantes
- Documentalistes
- Statisticiens (sous réserve de besoins)
- Tout autre expert dont la compétence sera jugé utile au projet
- B. Livoreil pourra au travers de son rôle d'appui technique, représenter la Collaboration for Environmental Evidence et apporter une aide sur la méthodologie et les critères de qualités des revues systématiques ainsi que sur les processus d'open consultation et de peer-review liés aux manuscrits « Protocole de la revue systématique » et « Revue systématique, rapport final ».

Le COPIL se réunira au moins une fois tous les 3 mois durant le déroulement du projet.

Le porteur de projet accordera toute son importance à l'animation scientifique du projet afin de favoriser la prise en compte des résultats de la revue systématique dans l'aide à la décision. Le bureau d'étude BIOTOPE, en charge de l'animation scientifique de cet appe, pourra aider le candidat retenu à valoriser les résultats obtenus ou faciliter l'accès aux différentes équipes participant aux projets de recherche ITTECOP.

Modalités de soumission des projets

Calendrier

<u>3 Juin 10h-12h30 à l'ISCC</u>: Réunion d'accompagnement à la préparation des préprojets et d'échanges entre porteurs de projets et les instances de l'appel (10h à 12h30 à l'ISCC, 20 Rue Berbier du Mets, 75013 Paris, Metro Gobelins) - Inscription obligatoire sur http://ittecop.fr/index.php/recherches/les-apr/115-journee-d-echanges-du-3-juin-2014 ou auprès de Barbara.livoreil@fondationbiodiversite.fr

24 Juin à 12 heures : date limite de dépôt de pré-projets

09 septembre 2014 au plus tard (12H00): Date limite de dépôt des projets complets

septembre 2014 : sélection du projet

3 octobre 2014 : participation au séminaire de lancement des projets de recherche (Paris La Défense)

Modalités de soumission et pièces à fournir

Le présent appel est ouvert aux équipes de recherche françaises, quelle que soient leur institution d'appartenance et leur statut (public / privé), ainsi qu'aux équipes du secteur privé institutions des partenaires privés (ex : bureaux d'étude, start-ups, ONG, etc.). Les candidatures de consortium sont encouragées afin de réunir des compétences et expériences multiples. Les organismes étrangers (non limitées à l'Union Européenne) sont également éligibles à un soutien financier du programme à la condition (1) d'être partie prenante dans une proposition coordonnée par une structure française, (2) d'accepter les modalités de subvention propres à la FRB et (3) que la plus-value de la présence de ces équipes comme partenaires du projet soient clairement présentée.

La soumission des projets se fera exclusivement par envoi des dossiers par courrier électronique à l'adresse suivante, en précisant « APR CILB/ITTECOP/FRB 2014-revue systematique» dans l'objet :

A: barbara.livoreil@fondationbiodiversite.fr

Copie à yannick.autret@developpement-durable.gouv.fr

Nous vous recommandons d'utiliser la plate-forme de téléchargement du MEDDE pour tout dossier supérieur à 3,5 Mo

La fourniture de l'ensemble des pièces administratives listées est demandée lors du dépôt des dossiers sous peine d'être déclaré inéligible. Ces pièces sont téléchargeables sur le site www.ittecop.fr

Soumission d'un pré-projet

Le pré-projet est une expression d'intention qui permet d'identifier les candidats potentiels et mettre à leur disposition des outils et conseils pour les aider à déposer un projet complet de la meilleure qualité possible. Il permet aussi de s'assurer auprès du CILB et ITTECOP que le projet adresse une question pertinente et cohérente avec le thème des appels à projet de recherche déjà examinés (CILB-ITTECOP-FRB 2014). Il est une version simplifiée du projet complet. Il présentera les principaux éléments du projet selon la même structure que pour le projet complet (voir ci-dessous, partie C) en limitant le document à un maximum de 10 pages, et donnera des éléments préliminaires de financement (montant demandé, partenaires, co-financement, etc).

Soumission du projet complet

Les formulaires standardisés pour cette soumission sont disponibles à

http://ittecop.fr/index.php/recherches/les-apr/116-appel-revue-sys

Le dossier devra contenir l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet. Il contiendra en particulier :

A . Fiche-résumé du projet

2 pages maximum

B. Lettre d'engagement

avec signature obligatoire de l'autorité responsable du projet

C. Projet de revue systématique

Cette présentation du projet **(15 pages maximum)** fera impérativement les éléments méthodologiques typiques de la revue systématique, à savoir :

o <u>Introduction</u>: présentation du contexte, justification de la synthèse, usagers possible des résultats de la revue, préoccupations aboutissant à l'élaboration d'une question sur laquelle repose cette synthèse. Il est fortement recommandé de proposer une question pour la revue qui soit déjà formulée sur la base des éléments « PICO ».

o Eléments de méthode

- Eléments de bibliographie déjà détenus sur le sujet par le porteur de projet, dont revues déjà existantes, thèses, etc., accès aux moteurs de recherche, aux documents, sources potentielles de littérature grise...
- Liste d'experts acceptant d'apporter leur aide et conseil au chargé de mission. Ces experts peuvent être académiques mais aussi des décideurs, des maitres d'ouvrages, des scientifiques issus des sciences sociales, des statisticiens.
- Méthodes envisagées pour assurer une consultation « open access » efficace et collecter des avis et commentaires d'un maximum de parties prenantes sur le protocole et le rapport final (remarque : aide possible FRB et CEE quant à la mise en ligne des documents)
- Périmètre envisagé pour la synthèse : choix géographiques, espèces, types d'infrastructures, autres éléments de contexte...
- Collaborations envisagées (en France, Europe, à l'International) pour des échanges d'informations et accès à de la littérature grise, appartenance à des réseaux spécialisés
- o <u>Organisation du partenariat et pilotage du projet</u> : le dossier devra clairement présenter les conditions de l'organisation de la conduite de la synthèse et les modalités de son animation scientifique ; (répartition des tâches entre les partenaires, échéancier des réalisations intermédiaires et finales) ; la durée du projet ne devra pas excéder 14 mois.
- o <u>Renseignements financiers</u> : montant global de l'étude y compris les frais de valorisation, montant de l'aide demandée, autres financements, nature des dépenses, tableau de financement ;
- o <u>Personnes</u> chargées du suivi administratif ou financier, personnes à contacter pour les questions scientifiques ou techniques.

D. Annexe financière

Cette annexe détaillant le montage prévisionnel du projet est <u>obligatoirement signée par la personne habilitée à engager l'organisme</u>;

Le Projet est financé à hauteur d'un montant maximal de 100KTTC.

• Dépenses éligibles

Les coûts imputables au projet doivent être strictement rattachés à sa réalisation et correspondre aux dépenses réelles, à l'exclusion de toute marge bénéficiaire. La subvention attribuée doit viser à financer les moyens complémentaires nécessaires à la réalisation de l'opération.

• Dépenses de personnel

Les dépenses de personnels prises en compte ne peuvent en aucun cas concerner la rémunération des personnels permanents des institutions publiques partenaires du projet (fonctionnaires).

Sont éligibles les dépenses suivantes :-salaires et charges afférentes pour des personnels non permanents (notamment contrat post-doctoral, bourse de thèse) ; -indemnités de stage.

• Dépenses de fonctionnement

Sont éligibles les dépenses suivantes: -frais de laboratoire et consommables divers (petits matériels, produits, fournitures de bureau) ; -petit équipement d'une valeur unitaire inférieure ou égale à 1 600 € HT ; -entretien du matériel acquis pour le projet ; -frais de déplacement des personnels permanents ou temporaires affectés au projet, en particulier participation aux évènements de valorisation de l'appel ; -achats de brevets ou de licences induits par la réalisation de l'opération ; -frais d'inscription à colloque en lien avec le projet ; -frais de publications.

• Dépenses d'équipement

Sont considérés comme dépenses d'équipement les matériels dont la valeur unitaire est supérieure à 1600 € HT. Les dépenses d'équipement ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel à projet.

Prestations de service

Les bénéficiaires peuvent faire exécuter des travaux par des tiers extérieurs au projet ou louer des équipements. Ces travaux et prestations ne doivent concerner qu'une partie marginale du projet. Le coût de ces prestations doit figurer de façon individualisée dans les dépenses afférentes au projet.

• Frais généraux de gestion

Une partie des frais d'administration générale imputables au projet peut figurer parmi les dépenses. Ces frais sont plafonnés à 4 % du coût total des dépenses, sauf dérogation accordée sur demande expresse et motivée du bénéficiaire.

Critères d'évaluation

Critères spécifiques

Au terme de la période de dépôt, chaque projet sera expertisé et évalué scientifiquement par les membres du Conseil Scientifique. Ces expertises permettront d'établir une liste de classement des projets selon leurs qualités (voir liste ci-après). L'analyse ainsi réalisée sera fournie au comité d'orientation qui décidera in fine des projets retenus :

- pertinence par rapport à l'appel 2014 CILB-ITTECOP-FRB.
- qualité de l'analyse des besoins ;
- qualité scientifique de la démarche et de la méthodologie de la revue
- animation scientifique interne à l'équipe, coordination avec les partenaires. Ce point passe notamment par la mise en place d'un comité de pilotage de la recherche pour permettre les rencontres entre les différentes parties prenantes et améliorer l'aspect d'intégration des différentes disciplines rassemblées dans le projet;
- degré de renseignement des éléments listés précédemment;
- compétences scientifiques et complémentarité des équipes sur le sujet proposé;
- faisabilité, adéquation des moyens RH et du planning aux objectifs. Risques identifiés;
- dimensions internationales, nationales et régionales (sujet, partenaires...), en particulier des éléments d'analyse comparative entre la France et d'autres pays (notamment européens) seront bienvenus;
- valorisation et pertinence en matière d'appui aux politiques publiques. Intérêt opérationnel des résultats attendus, modalités d'interaction avec les acteurs. Capacité à générer des enseignements généraux à partir de l'étude de cas. Valorisations envisagées auprès de la communauté scientifique et des acteurs de l'action publique : les projets prévoyant un dispositif de valorisation et capitalisation des produits de recherche sont encouragés;
- réalisme de la demande budgétaire.

Décision finale par le conseil d'orientation

S'appuyant sur le rapport d'expertise dressé par le Conseil Scientifique, le conseil d'orientation arrêtera le classement des projets selon les objectifs stratégiques du programme et plus particulièrement ceux de l'appel dédié. Le projet retenu pour un financement sera publié à l'issue de la réunion du conseil d'orientation.

Des modifications substantielles des propositions pourront être demandées par les instances de l'appel (CO/CS) avant de finaliser la décision de financement. De plus, ces mêmes instances se réserveront la possibilité de négocier/regrouper des projets si cela s'avérait pertinent.

Contractualisation

Si le projet est retenu par les instances de l'appel, le porteur de projet recevra un courrier lui signifiant que son projet est sélectionné. Il disposera alors d'<u>un mois</u>, à compter de la réception du courrier, pour présenter l'ensemble des éléments nécessaires à la contractualisation qui n'auraient pas été préalablement fournis. Passé ce délai, et bien qu'ayant été retenu, il ne pourra plus prétendre à un financement.

La convention sera passée entre le porteur de projet et la FRB, gestionnaire des fonds mis à disposition par le CILB.

Valorisation par le programme ITTECOP

La valorisation des résultats acquis au cours de ce programme, tant en matière de connaissances, de méthodes ou bien encore d'outils, prendra plusieurs formes :

-Rapports intermédiaires et finaux qui seront obligatoirement transmis par le coordinateur du projet et évalués par le Conseil Scientifique, pour suivre l'évolution du projet ; -Articles dans des revues scientifiques à comité de lecture ; -Présentations orales et posters à l'occasion de conférences scientifiques, notamment les manifestations organisées dans le cadre de l'animation scientifique du programme ; -Contribution à la diffusion de la connaissance et son partage avec les praticiens ;

-Éventuellement, actions de formation et d'enseignement. Le porteur d'un projet et les équipes associées s'engagent à participer aux actions d'animation. L'évaluation finale des projets par le Conseil Scientifique portera notamment sur l'ensemble de la valorisation effectuée (web, ouvrage final, publications...).

Les frais afférent à la valorisation et en particulier ceux relevant de la participation aux activités d'animation du programme sont à prévoir dans le budget du projet, notamment les frais de mission du chargé de mission (ou de son représentant) pour sa participation aux séminaires de lancement et intermédiaire (souvent en lle-de-France) ainsi que pour le colloque final de présentation des résultats (en général en province).

Liste des documents annexes au présent appel

Les annexes du présent appel sont téléchargeables sur http://ittecop.fr/index.php/recherches/les-apr/116-appel-revue-sys

Contacts

Préciser « Appel CILB/ITTECOP/FRB 2014 » dans l'objet du mail

Au CILB: Pour avoir les contacts auprès des opérateurs d'infrastructures (RFF, VNF, RTE, GRTgaz, TIGF et ERDF) contacter Emilie DROEVEN : emilie.droeven@rte-france.com

Au MEDDE: pour toute question générale relative à l'appel, contacter Yannick AUTRET: <u>yannick.autret@developpement-durable.gouv.fr</u>

A la FRB : pour des informations sur les revues systématiques merci de contacter Barbara

 $LIVOREIL: \underline{barbara.livoreil@fondationbiodiversite.fr}$